

Santé et mieux-être des délinquants âgés en liberté sous condition dans la collectivité

De nombreux délinquants âgés de plus de 50 ans ont de multiples besoins de soins de santé qui nécessitent un soutien lors de leur libération dans la collectivité.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Les délinquants âgés¹ ont des besoins uniques pour se réadapter à la vie dans la collectivité et représentent une proportion croissante des délinquants mis en liberté (39 % en 2020 – Sécurité publique Canada, 2022). Les besoins en santé physique et mentale et les soutiens sociaux requis par cette cohorte nécessitent souvent de multiples ressources dans la collectivité. L'objectif de cette étude était d'examiner les besoins de soins de santé et les expériences de réinsertion sociale des délinquants âgés sous responsabilité fédérale afin de mieux comprendre les défis qu'ils doivent surmonter.

Ce que nous avons fait

Des entretiens ont été menés auprès de 65 détenus canadiens sous responsabilité fédérale âgés de 50 ans ou plus qui se sont portés volontaires. Les participants comprenaient des délinquants et des délinquantes autochtones et non autochtones. Dans le cadre des entretiens, on a utilisé un instrument normalisé d'évaluation préliminaire des soins de santé, soit l'évaluation des contacts avec les services d'urgence (interRAI ED-CA), et on a posé une série de questions sur les expériences de réinsertion sociale, les besoins de soins de santé et les services communautaires.

Ce que nous avons constaté

Les délinquants âgés de 50 ans ou plus ayant participé à l'étude évaluent certains aspects de leur santé de façon moins positive que la population générale des Canadiens âgés de 65 ans ou plus. Ils ont déclaré davantage de dépression, d'anxiété, de problèmes de consommation d'alcool, de dyspnée, de douleurs récurrentes et d'antécédents de lésions traumatiques, mais moins de problèmes liés au fonctionnement cognitif et aux activités de la vie quotidienne. Les autres mesures de la santé étaient similaires entre les participants délinquants et la population générale.

De nombreux participants ont indiqué qu'ils avaient divers prestataires de soins de santé (médecin de famille, dentiste, professionnel de la santé mentale). Ils déclarent également que leurs besoins de soins de santé sont généralement satisfaits au sein de la collectivité. Les délinquants âgés libérés après leur première peine de ressort fédéral ou après des peines plus courtes ont pris contact avec des prestataires de soins de santé, obtenu un logement sûr et trouvé un emploi grâce à leur famille et leurs amis. Ils avaient plus de facilité à établir ces liens que les délinquants ayant purgé de plus longues peines ou plusieurs peines antérieures.

¹ Il s'agit des délinquants âgés de 50 ans et plus, car il a été établi que les détenus vieillissent de 5 à 15 ans plus rapidement que la population générale non délinquante en raison de facteurs liés au mode de vie criminel et à l'incarcération.

Par rapport aux hommes, les délinquantes âgées ont déclaré avoir moins de ressources financières, plus d'obstacles à l'emploi en raison de leur casier judiciaire, une incapacité à travailler en raison d'un handicap, moins de soutiens sociaux et un risque plus élevé de placement en établissement de soins de longue durée.

Les participants autochtones ont indiqué que les ressources communautaires propres aux Autochtones sont des sources importantes de soutien pour la réussite de leur libération.

Dans leurs commentaires, les participants ont reconnu que de nombreux délinquants vieillissent plus rapidement en prison et souffrent d'affections chroniques limitant leur activité, pour lesquelles ils reçoivent un traitement. De nombreux participants ont déclaré éprouver des difficultés à assumer les coûts des services de santé et des médicaments non couverts, ainsi que le coût de la vie en général.

Ce que cela signifie

Les délinquants âgés, en particulier ceux qui purgent de longues peines, peuvent avoir besoin de multiples mesures de soutien lors de leur libération. Cette conclusion met en évidence l'importance de veiller à ce qu'ils soient mis en relation avec les services appropriés de soins de santé, de santé mentale et de gestion de la toxicomanie au sein de la collectivité. Un soutien accru pour la transition vers la collectivité, comme l'accès au transport et à la technologie, peut être utile. De nombreux délinquants autochtones âgés comptent sur des services fondés sur la culture comme sources de soutien dans la collectivité. Néanmoins, les participants de l'échantillon communautaire des délinquants âgés de la présente étude estiment presque sans exception que leur qualité de vie, y compris leur accès à divers services de soins de santé, est supérieure à celle qu'ils ont connue pendant leur incarcération.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Brown, G. P., C. Greco, J. Barker, K. McMillan, G. Tiersma, K. Wardrop., et G. Wilton. (2023). *Santé et mieux-être des délinquants âgés en liberté sous condition dans la collectivité* (Rapport de recherche R-453). Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF ou tout autre renseignement, veuillez en faire la demande par courriel à la [Direction de la recherche](#). Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour obtenir une liste complète des rapports et des sommaires de recherche.